

Flash ACCUEIL

Le journal d'information des professionnels des milieux d'accueil



EDITO

En ce début d'année, je me fais la porte parole de l'équipe de rédaction du Flash accueil et des agents du Département de l'Accueil pour vous souhaiter une très belle année 2013.

Que le travail avec les enfants et les collègues nous permette de continuer à nous enthousiasmer pour ce qui est « beau et juste ». Qu'il nous permette de continuer à grandir et à apprendre des enfants et de leurs parents. C'est en effet en joignant nos efforts que nous contribuerons, à notre niveau, à construire une société où chaque personne trouve sa place dans le respect et en solidarité avec l'Autre.

Bonne lecture de votre Flash Accueil



Marie-Paule Berhin.
Directrice Département de l'Accueil

N°14 - 4^{ème} trimestre 2012

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 2-4

Un projet éducatif, sa dynamique, sa mise en œuvre

SANTÉ P. 5-8

L'alimentation lactée des bébés dans les milieux d'accueil

ZOOM SUR ... P. 9-10

Hiver peut-il rimer avec plaisir ?

ACTUALITÉ P. 11-13

L'avenir de l'accueil de la petite enfance, selon la ligue des Familles

RECETTE P. 14-15

Un mélange d'épices à découvrir

À ÉPINGLER P. 16-17

L'acquisition du langage, aussi important que ses premiers pas ?

Une recherche participative dans le secteur des haltes accueil et des lieux de rencontre...

FLASH-BACK P. 18

Nos bonnes résolutions pour 2013 P. 19

POUR ALLER PLUS LOIN ... P. 20

ERRATUM

Le Flash Accueil n°13 porte sur le 3^e trimestre 2012



UN PROJET ÉDUCATIF, SA DYNAMIQUE, SA MISE EN ŒUVRE

Que faisons-nous ? Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Vers où allons-nous ? En quoi nos actions contribuent-elles à un accueil de qualité des enfants et de leur famille ? Ces questions de base permettent d'élaborer son projet éducatif².

Depuis 1999, la réflexion est guidée par l'Arrêté Code de qualité³.

Celui-ci prévoit que le projet soit concerté en équipe et que les familles soient consultées sur celui-ci. Il aborde cinq grands axes :

- des principes psychopédagogiques,
- l'organisation des activités et de la santé,
- l'accessibilité,
- l'encadrement,
- les relations avec les personnes qui confient l'enfant.

Aujourd'hui tous les pouvoirs organisateurs (services d'accueillants (m/f), crèches, Maison Communale d'Accueil de l'Enfant (MCAE), Maisons d'enfants (ME), (co-)accueillants autonomes (m/f)) doivent élaborer un projet d'accueil à l'ouverture de leur structure et l'adapter à l'évolution du milieu d'accueil (MA). Beaucoup d'(co-)accueillants conventionnés (m/f) ont rédigé un projet de vie, en lien avec celui du service d'accueillants.

Un ensemble de paramètres (infrastructure, organisation des sections, capacité du MA, formations du personnel,...) ont un impact sur le contenu du projet éducatif. En même temps, le projet éducatif peut faire évoluer l'infrastructure, le fonctionnement du MA, l'aménagement d'un espace, le plan de formation de

l'équipe, ... Cette interaction régulière entre réflexion et pratique contribue à l'évolution régulière du projet éducatif.

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE FIXANT LE CODE DE QUALITÉ ET DE L'ACCUEIL (2003)

ART. 20. § 1er. Le milieu d'accueil établit un projet d'accueil et en délivre copie aux personnes qui confient l'enfant, le cas échéant, sous une forme synthétique et aisément lisible. Dans tous les cas, il tient la version complète à disposition des personnes qui confient l'enfant qui le demandent.

§ 2. Le projet d'accueil est élaboré en concertation avec les accueillants et fait l'objet d'une consultation où sont notamment invitées les personnes qui confient l'enfant.

§ 3. Le projet d'accueil comporte au moins les informations suivantes :

- 1° le(s) type(s) d'accueil organisé(s);
- 2° le règlement d'ordre intérieur;
- 3° le contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil;
- 4° le mode de fixation de la participation financière des personnes qui confient l'enfant;

1 Cette question semble évidente et pourtant il est important que chaque milieu d'accueil (MA) analyse le public qu'il accueille : ce public est-il le reflet de la composition de la population de notre commune ? Comment le MA est ouvert à l'accueil de la diversité des enfants (enfant en situation de handicap, ...), des besoins des familles (un parent qui suit une formation, une famille en difficulté pour des raisons de santé / sociales, ...) ? Comment contribue-t-il à réduire les inégalités plutôt que de les renforcer ? ...

2 Le projet éducatif correspond au 7ème point de l'article 20 §3 de l'Arrêté du gouvernement de la CFWB fixant le Code de qualité de l'accueil, MB19/04/2004 qui énumère les différentes informations obligatoires du projet d'accueil.

3 Celui-ci a été revu en 2004.

- 5° le taux d'encadrement pratiqué;
- 6° la qualification du personnel;
- 7° la description des choix méthodologiques, ainsi que des actions concrètes mis en œuvre pour tendre vers les objectifs visés.

§ 4. Le projet d'accueil fait l'objet d'une évaluation régulière et est mis à jour au moins tous les trois ans, suivant les mêmes modalités que celles déterminées au § 2.

§ 5. Le milieu d'accueil transmet à l'Office de la Naissance et de l'Enfance copie du projet d'accueil et de ses mises à jour.

LE PROJET ÉDUCATIF EST UN OUTIL ESSENTIEL POUR LES PROFESSIONNELS

Il permet de se questionner, d'échanger entre collègues sur le sens des pratiques et sur les moyens mis à disposition pour offrir aux enfants et à chaque enfant en particulier, ainsi qu'à sa famille, un accueil de qualité.

Adopter une posture professionnelle ne va pas de soi : nos repères personnels (familiaux), notre éducation, nos valeurs, sont sous-jacents à nos modes de fonctionnement individuels. Le fait de les confronter à ceux des collègues, aux (nouvelles) connaissances à propos de l'accueil de l'enfant contribue à mieux les identifier, à se mettre d'accord pour déterminer des pratiques communes.

L'observation régulière des enfants amène à les (ré)-ajuster. Les formations, les lectures, les idées nouvelles,

la réflexion à propos de travaux ou à l'occasion d'un projet de déménagement, l'augmentation de la capacité d'accueil, sont autant d'occasions de faire évoluer le projet éducatif.

Sur un autre plan, il permet de garantir la cohérence et la continuité des pratiques. Quelle que soit la taille de la structure, lorsqu'il y a changement dans le personnel (écartement, maladie,...), il contribue à donner des balises, des repères assurant aux jeunes enfants le plus de stabilité possible.

On s'y réfère lors de l'accueil des stagiaires, d'une nouvelle collègue, en cas de difficultés, de questionnements et aussi pour préciser les besoins du MA à l'égard des autorités (Pouvoir Organisateur (PO), ...).

Il est indispensable de prévoir du temps de travail pour faire évoluer le projet éducatif de manière dynamique et participative.

Le projet est aussi un outil d'aide à l'engagement de nouveaux professionnels: il est un support pour évaluer la compréhension et l'adhésion des candidats à celui-ci.

LE PROJET ÉDUCATIF EST UN OUTIL DE COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Lorsqu'une famille recherche une place en MA, elle a des attentes, des espoirs, des craintes par rapport au fait de confier son enfant. Prendre un temps de rencontre pour entendre ceux-ci, ainsi que partager les contenus du projet éducatif se révèle fondamental pour entamer la construction d'une relation de confiance.

Cet échange devrait aider les (futurs) parents à se représenter une journée, une semaine d'accueil de leur enfant et même, d'envisager toute la durée de l'accueil. Toutes leurs questions méritent une attention et un échange entre leur projet familial et celui du MA.



Ces questions peuvent les aider à anticiper la séparation et à se rassurer au mieux. C'est pourquoi il importe que le document du projet éducatif soit accessible, compréhensible, adapté au public et agréable à lire. Différentes présentations simplifiées ou synthétiques sont possibles accompagnées de photos, livrets,

Tout au long de l'accueil de l'enfant, des éléments du projet éducatif devraient nourrir régulièrement les rencontres avec les parents : lors du passage de section, lors d'une rencontre annuelle avec toutes les familles, dans le cadre de moments importants d'échanges avec les familles (diversification alimentaire, partage sur l'évolution de l'enfant dans le MA, départ vers l'école, ...).

Ces temps d'échanges contribuent également à l'évolution du projet éducatif : un paragraphe nécessitant une clarification, des idées d'amélioration de l'accueil, d'innovation,... de nouvelles situations (accueil de jumeaux, d'un enfant ayant des besoins spécifiques, ...). Une farde accessible à tous aide à garder des traces de ces éléments qui seront utilisés lorsque le projet éducatif sera modifié. Selon le Code de qualité, il est prévu de le mettre à jour au moins tous les trois ans...

IL EST AUSSI UN OUTIL DE COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

- Avec les services de l'ONE : le Comité subrégional, le Coordinateur Accueil (m/f), l'Agent Conseil, ... lors de l'autorisation et/ou de l'agrément, dans le cadre des accompagnements individuels ou collectifs, avec le Travailleur Médico Social (TMS), le médecin dans le cadre de la consultation d'enfants,...
- Avec les associations qui collaborent avec le MA : par exemple la bibliothèque, les artistes (théâtre, musique, centre culturel ...), le Service d'Aide à la Jeunesse, ...
- Avec les élus locaux, les membres de l'ASBL, avec les écoles proches du MA, les écoles de formation initiale,

UN PROJET ÉDUCATIF PRÉSENT AU QUOTIDIEN, VIVANT DANS LE MA !

Trop souvent, les familles n'entendent parler du projet éducatif que lors de l'inscription de leur enfant. Il est intéressant de le rendre visible au quotidien sous différentes formes (des affiches dans les pièces de vie, des photos racontant les projets en cours) ou encore via d'autres idées insolites (jeu, vidéo, ...).

Et chez vous, comment rendez-vous votre projet vivant ?



Katrien MICHEL-GOFFAUX
Coordinatrice Accueil (Namur)

Laurence MARCHAL
Conseillère pédagogique ONE (Namur)



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Repère 13, Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif, in Repères pour des pratiques d'accueil de qualité III, Soutien à l'activité des professionnel(le)s, éd. ONE, 2004.



L'ALIMENTATION LACTÉE DES BÉBÉS DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL

Que boivent les bébés une fois entrés dans un milieu d'accueil ? L'allaitement maternel se poursuit-il ? Après la diversification alimentaire, les bébés reçoivent-ils du lait pendant le temps d'accueil ? Est-il fourni par le milieu d'accueil (MA) ou apporté par les parents ? Les accueillants (m/f) sont-ils sensibilisés et/ou formés à soutenir les mères dans la poursuite de l'allaitement ? Le projet d'accueil comprend-t-il cette attention ?

L'OMS¹ recommande un allaitement maternel exclusif durant les six premiers mois de vie d'un nourrisson et la poursuite de cet allaitement, parallèlement à la diversification, durant les premières années (deux ou plus). Cette recommandation est reprise par les Autorités de Santé de différents pays².

Le lait maternel est en effet supérieur à tout autre lait malgré tous les progrès réalisés par l'industrie alimentaire des laits adaptés aux bébés. Il couvre l'entièreté des besoins nutritionnels du bébé durant les six premiers mois de vie et contribue à couvrir les besoins en lait après l'introduction des aliments solides.

L'entrée en milieu d'accueil pose la question de la poursuite de l'allaitement, soit dans le chef des mères et des familles, soit chez les professionnels de l'accueil. Les opportunités, tout comme les difficultés à surmonter, sont partagées par tous.

Cette rubrique a pour objectif d'aborder avec vous, professionnels de l'accueil, les meilleures pistes pour permettre aux mères qui le désirent de poursuivre leur allaitement aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Cet outil se veut aussi point de départ pour une discussion en équipe sur ce beau mais parfois bien difficile projet.

Face aux questions soulevées sur les possibilités de poursuite de l'allaitement en MA, une enquête a été proposée à l'ensemble des milieux d'accueil collectifs

et à un échantillon d'accueillants autonomes et conventionnés (m/f) dans les provinces de Liège et du Brabant Wallon.

Cette enquête a été suivie par des journées de formation et de débats autour de cette thématique.

ENQUÊTES DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL : PRINCIPAUX RÉSULTATS

- 46 milieux d'accueil du Brabant Wallon et 91 milieux d'accueil de Liège ont participé à cet état des lieux, ce qui représente un total de 924 enfants accueillis de moins d'un an. Tant les milieux collectifs, que les accueillants à domicile étaient représentés. Le taux de réponses aux questionnaires envoyés, s'élève à 16% dans le Brabant Wallon et à 24% à Liège.
- Les mamans qui reprennent le travail poursuivent très souvent leur allaitement. En effet, 39 % (Liège) à 46% (Brabant Wallon) des bébés de moins de 6 mois et 16 (Liège) à 23 % (Brabant Wallon) des bébés de 6 à 12 mois étaient encore allaités au moment de l'enquête.
- Parmi les bébés encore allaités, 4 sur 10 de moins de 6 mois et 2 sur 10 de 6 à 12 mois reçoivent pendant le temps d'accueil, du lait maternel tiré préalablement.

¹ L'Organisation Mondiale de la Santé

² PNNSanté (Plan National Nutrition Santé) et CFAM (Comité Fédéral Allaitement Maternel) en Belgique, PNNS en France, Blue Print en Europe, l'AAP (l'Académie Américaine de Pédiatrie) aux Etats-Unis, au Canada,...

- La moitié des bébés encore allaités, le sont encore 3 mois après l'entrée en milieu d'accueil. Plus le bébé allaité est âgé au moment de l'entrée, plus l'allaitement maternel perdure.
- Lorsque les bébés sont nourris avec du lait infantile³, les parents fournissent le lait au milieu d'accueil dans 60 à 70% des cas.
- Après l'âge de 6 mois, 6 enfants sur 10 ne reçoivent plus de lait pendant le temps d'accueil.

Il ressort de l'enquête que de nombreux bébés sont toujours allaités quand ils fréquentent les milieux d'accueil. Une fois la diversification alimentaire commencée, les bébés reçoivent trop peu de lait pendant le temps d'accueil.

LES JOURNÉES DE FORMATION ET DE DÉBATS

L'enquête réalisée a montré que de nombreux milieux d'accueil étaient sensibilisés à la poursuite de l'allaitement maternel après l'entrée en milieu d'accueil. Parmi les répondants, 4 sur 10 avaient aménagé un coin « allaitement » et avaient inscrit cette préoccupation dans leur projet d'accueil. Les journées de formation et de débats ont donc rencontré beaucoup de succès.

Le programme comprenait :

- des informations sur la physiologie et les bienfaits de l'allaitement maternel (Dr PIRARD-GILBERT, Conseiller médical pédiatre ONE) ;
- des informations pratiques sur la conservation et le transport du lait maternel ; l'importance du respect des rythmes du bébé et du maintien à 5 repas après la diversification alimentaire (Mmes CLAES et ALAOU, Diététiciennes ONE) ;
- un énoncé des préoccupations de parents relevées par Infor-allaitement : est-il possible de poursuivre l'allaitement lors de la reprise du travail, aurais-je assez de lait,... ?(L.SCHANER) ;
- un énoncé des préoccupations des milieux d'accueil. Les freins (manque d'enthousiasme face à un changement d'habitudes, certains enfants allaités sont qualifiés de « difficiles à gérer », ...) et les facilitateurs (l'organisation d'un espace allaitement sympathique, une sensibilisation et une formation du personnel, ...) (Mme DEBRUYNE, directrice de crèche, conseillère

en lactation) ;

- des vécus de milieux d'accueil qui ont partagé leur enthousiasme, leurs appréhensions et leurs expériences positives ;
- Une clôture par des Coordinatrices accueil et Agents conseil sur des pistes de travail (Mmes JACQUES Rose-Marie, GOFFIN, GISTELINCK, BUISSERET).

LES BIENFAITS DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

Les objectifs de l'ONE et du Plan national Nutrition Santé sont clairement de soutenir l'allaitement maternel dans la durée, vu l'importance de celui-ci pour la santé présente et future, des mères et des bébés... donc de la société toute entière.

Citons quelques avantages apportés par l'allaitement :

Pour l'enfant :

Une diminution du risque d'infections digestives mais aussi pulmonaires, urinaires, méningées, ainsi qu'une fréquence moindre des otites.

Une diminution du risque d'allergies, particulièrement dans les familles à risques.

L'allaitement est un facteur important de diminution du risque d'obésité et de diabète chez l'enfant mais aussi chez l'adulte en devenir. On note également une diminution de la fréquence des problèmes orthodontiques et même, de certains cancers.

Pour la mère :

Une diminution du risque d'infections durant la période de postpartum, ainsi que du risque de cancer du sein et de l'ovaire, de diabète, d'ostéoporose et aussi de polyarthrite rhumatoïde.

Soulignons encore le lien privilégié engendré par l'allaitement et le sentiment d'estime de soi ressenti par une mère qui peut, lorsqu'elle le désire, nourrir son bébé au sein.

Pour la société :

On remarque une belle économie en soins de santé.

L'aspect écologique de l'allaitement est par ailleurs de plus en plus mis en évidence.

L'économie n'est pas négligeable non plus pour les familles.

Pour le milieu d'accueil :

On retiendra la diminution des infections et des absences pour maladie.

Beaucoup d'accueillants signalent le lien privilégié qui s'instaure souvent avec les mamans qui auront trouvé du soutien dans leur allaitement.

QUELQUES PISTES UTILES POUR LES MILIEUX D'ACCUEIL, EN VUE DE FAVORISER LA CONTINUITÉ DE L'ALLAITEMENT DANS LE MILIEU D'ACCUEIL

- Informer au plus tôt (si possible, dès le premier contact) les parents que la poursuite de l'allaitement est possible et que cela se prépare en amont (en prévoyant par exemple, des réserves de lait) ;
- Énoncer dans le projet d'accueil le soutien à l'allaitement ;
- Informer que le personnel est disponible pour réfléchir avec eux à ce qu'il faudrait mettre en place pour que tout se passe au mieux ;
- Aménager un espace « allaitement » et le présenter lors de la 1ère visite aux mamans ;
- Se former et s'informer ;
- Veiller à la cohérence et à la continuité des messages véhiculés ;
- Soutenir activement la maman, les parents qui ont fait le choix de poursuivre l'allaitement ;
- Aborder les appréhensions et les ressentis de l'équipe;
- ...

POUR CONCLURE

Travailler et allaiter... C'est possible !

Si le projet d'une maman est de poursuivre un allaitement maternel après l'entrée de son enfant en milieu d'accueil, il est important

- qu'elle reçoive l'information que cela est possible ;
- qu'elle soit sensibilisée à la nécessité d'une préparation en amont ;
- qu'elle soit soutenue par toute une équipe ou un accueillant bien informé(e) et à l'écoute !

Merci à tous ceux qui ont, de près ou de loin, participé à notre enquête et à nos rencontres.

Dr DELHAXHE
Conseillère médicale pédiatre ONE (Liège)

Dr GILBERT
Conseillère médicale pédiatre ONE (Brabant wallon)

Rose-Marie JACQUES
Coordinatrice accueil ONE (Liège)

Gaëlle BUISSERET
Agent Conseil (Liège)

POUR EN SAVOIR PLUS :

- <http://www.infor-allaitement.be>
- <http://www.lllbelgique.org>
- <http://www.allaitement-infos.be>
- « Allaitement maternel. Guide à l'usage des professionnels de la santé » édité par l'ONE- 3^{ème} édition 2009



LE LAIT, QUELQUES REPÈRES

Le **lait maternel** est l'aliment idéal pour le bébé, sa composition est parfaitement adaptée aux besoins de croissance et de développement du bébé humain. A défaut de lait maternel, l'enfant recevra un **lait infantile**. Ce lait est généralement fabriqué avec du lait de vache. Ce lait de vache est transformé afin de l'adapter aux besoins nutritionnels du nourrisson.

Le **lait pour nourrisson** (lait 1) est donné tant que l'enfant ne consomme que du lait. Le **lait de suite** (lait 2) est introduit lorsque la diversification est bien instaurée. Vers 18 mois, le **lait de croissance** peut être introduit. Il est préféré au lait de vache car il permet de mieux répondre aux besoins nutritionnels encore spécifiques de cet âge. A défaut de lait de croissance, le **lait entier** est conseillé pour sa richesse en graisses et en vitamines.

Dans tous les cas, le lait reste l'aliment de base du nourrisson pendant toute la première année de vie, même après la diversification alimentaire. Au début, les petites quantités d'aliments ne prennent pas la place des tétées ou des biberons dont le nombre quotidien est maintenu. Trois ou quatre prises de lait maternel ou de lait de suite (600ml/jour) restent nécessaires entre 6 et 12 mois. Le maintien de **minimum 5 repas** permet de prévenir les inconforts digestifs, tels que les régurgitations et d'assurer un apport de lait suffisant après la diversification.

Une attention particulière doit être apportée aux bébés qui passent de très longues journées en milieux d'accueil. Les bébés qui arrivent très tôt le matin et/ou repartent très tard le soir doivent recevoir des biberons de lait maternel ou infantile dans la matinée et/ou en fin de journée. Avant un an, la consommation de soupe ou de tout autre aliment pour combler la faim est inappropriée d'un point de vue nutritionnel.

Durant la première année, il convient de s'adapter à la demande du bébé et de continuer à individualiser les repas. Pour y arriver, les parents et les milieux d'accueil doivent collaborer en donnant la possibilité à l'enfant dont l'alimentation est diversifiée, de consommer du lait maternel ou du lait infantile au sein du milieu d'accueil et ainsi contribuer à son bien-être et à sa santé.

Nathalie CLAES et Amal ALAOUI
Diététiciennes pédiatriques ONE





HIVER PEUT-IL RIMER AVEC PLAISIR ?

'Brouhhh' ! Entendons dire souvent à cette période de l'année...

Entre bonnets, écharpes, gants, gros pulls, bottes fourrées, il faut bien avouer que les adultes se sentent souvent coincés, voire emprisonnés dans leurs mouvements. Quant aux tous petits, il faut souvent chercher et fouiller pour retrouver les petits visages rosés...

Il est vrai que la chaleur, le soleil nous motive à bouger, à nous promener, à faire des activités à l'extérieur... mais les enfants n'auraient-ils pas aussi besoin de bouger, découvrir, explorer à n'importe quelle saison, y compris pendant l'hiver ?

L'objet ici n'est pas de décrire tous les bienfaits des découvertes extérieures mais de nous rappeler simplement que les sorties en hiver peuvent être très plaisantes, tant pour l'adulte que l'enfant, surtout avec des « équipements adéquats » !

QUELQUES REPÈRES « SANTÉ » POUR NOUS GUIDER

- Jusqu'à deux ans, l'enfant est fort sensible au froid. Plus il est petit, plus il a du mal à contrôler sa température interne...
Pour celui qui ne marche pas encore, il faut être beaucoup plus prudent lors d'une promenade par temps hivernal.
- En-dessous de 0°C, il vaut mieux garder les marcheurs de moins de deux ans à l'intérieur et veiller à aérer régulièrement.
- Au-dessus de 0°C, si les enfants sortent, il est recommandé de bien les couvrir juste avant de sortir, avec plusieurs couches bien larges pour que l'air puisse faire office d'isolant entre les couches et pour qu'ils puissent se mouvoir pour se réchauffer. Pour éviter les engelures, il faudra veiller à très bien couvrir la tête et les

extrémités !!! Pas de chaussures trop serrées ! De même, il faudra penser à bien hydrater leur peau avec une crème grasse et leur donner plus à boire ... Commencer par 15 minutes et allonger progressivement s'ils le supportent bien (max. une heure)

Qu'on le veuille ou non, la qualité de l'air intérieur est souvent de moindre qualité que celui de l'extérieur. Il est donc important d'aller à l'extérieur afin de faire le plein d'air frais. L'air pur oxygène l'organisme qui en retire plusieurs bienfaits.

De plus, jouer dehors est susceptible de diminuer le stress, voire même d'être apaisant pour les enfants ! À l'extérieur, les enfants ont plus d'espace pour bouger, c'est souvent moins bruyant qu'à l'intérieur, les sons n'étant pas confinés dans de petites pièces. C'est aussi l'occasion de 'sortir' toute l'énergie accumulée et retenue. Ils peuvent courir et sauter, ce qu'ils ne peuvent pas toujours faire à l'intérieur. N'oublions pas que les enfants, différemment des adultes, peuvent être présents de longues journées dans le milieu d'accueil!

Chez le jeune enfant, le jeu extérieur stimule d'autant plus son développement. Il découvre de nouvelles sensations, développe ses sens et acquiert de nouvelles habiletés. Ceci vaut toujours lorsque la température commence à baisser. Le besoin de bouger chez les enfants ne baisse pas comme la température !

COMMENT DONC SATISFAIRE LES BESOINS PHYSIQUES, AFFECTIFS, COGNITIFS ET SOCIAUX DES ENFANTS AVEC UN THERMOMÈTRE EN-DESSOUS DE 10 °C ?

De petites promenades, des temps d'exploration dans le jardin, des rencontres avec la flore, la faune, les fruits secs, les champignons, des jeux adaptés à leur âge peuvent aussi être prévus par des mises en scène simples, offrant une belle occasion de développer leur désir de découvrir de nouvelles sensations : la marche dans les feuilles (odeurs, bruits, etc.), la poursuite des traces dans la neige ou la création de formes,

Par ailleurs, ces activités en plein air sont aussi l'occasion de permettre aux enfants de nouvelles découvertes tout en jeu.

Prenons l'exemple simple d'enfiler les couches de vêtements à l'enfant : se mettre à sa hauteur et les lui nommer un à un, en leur attribuant une qualité (c'est doux, c'est rouge, ...) et voilà que la corvée,

souvent bloquante, devient une activité amusante pour apprendre notamment à gérer son corps et ses vêtements !

Peut-on imaginer des bottes en caoutchouc disponibles dans le milieu d'accueil ? Certains en ont déjà fait l'expérience et ça marche ! Des bottes simples à enfiler, des vestes des gants, des bonnets, qui restent toujours à la crèche...

Pourrions-nous, adultes, modifier et bousculer nos réticences et attitudes face aux températures hivernales et permettre ainsi à l'hiver de rimer avec plaisir ?

Lucia PEREIRA

Conseillère pédagogique ONE (Bruxelles)

Thérèse SONCK

Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)

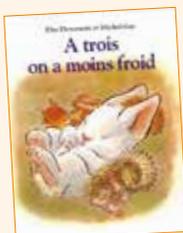
Sylvie ANZALONE

Coordinatrice subrégionale ONE (Hainaut)

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure "L'air de rien, changeons d'air" ONE - année 2010
- Pollution extérieure : www.irceline.be
- Quelques coups de cœur du côté de la littérature jeunesse :

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque pour demander d'autres ouvrages en prêts (contes, comptines, histoires drôles, histoires tristes,... en rapport avec le thème de l'hiver).



À trois on a moins froid, Elsa Devernois et Michel Gay, *L'école des loisirs*, 1995 : c'est l'histoire d'un écureuil et d'un hérisson qui veulent se serrer l'un contre l'autre pour avoir moins froid. Mais, un hérisson, ça pique ! Heureusement, l'arrivée du lapin va leur permettre de se réchauffer tous ensemble !

Le bonnet rouge, Brigitte Weninger et John Rowe, *Minedition*, 2008 : Un bonnet de lutin perdu dans l'herbe... Voilà une cachette idéale ! La grenouille s'y glisse, puis arrivent la souris, le lapin, le hérisson, et aussi le renard... Finalement, en se serrant, il y a de la place pour tous. Mais surgit alors un petit intrus que personne ne veut laisser entrer...



Juste un petit bout ! Emile Jadoul, *L'école des loisirs*, 2004 : L'hiver est là ! Avec sa longue écharpe, Léa la poule a bien chaud. L'oiseau, qui a très froid, lui demande un petit bout de son écharpe. Le lapin fait de même. Léa les accueille bien volontiers. Mais lorsqu'arrive le renard, les trois animaux hésitent...

Mon jardin en hiver, Ruth Brown, *éditions Gallimard*, 2004 : Qui a laissé ses traces dans la neige ? Découverte des animaux qui ont visité le jardin enneigé pendant la nuit. Un texte rythmé, des illustrations exquises à regarder sans se lasser...





L'AVENIR DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, SELON LA LIGUE DES FAMILLES...

Nous entamons notre tour des initiatives, réflexions et débats autour de l'accueil de l'enfance... Nous vous emmenons à l'Université d'automne de la Ligue des Familles qui s'est tenue le 13 novembre 2012... Au programme : la pénurie de places d'accueil de l'enfance et l'accessibilité des places existantes

A quelques encablures des élections régionales (en 2014) et juste après celles au niveau communal, la Ligue a défini 4 priorités :

- créer 4.000 places de qualité par an ;
- diminuer le coût de l'accueil pour les parents ;
- encourager l'ONE à soutenir les acteurs ;
- oser le débat « un seul ministère pour les enfants ».

Elles ont constitué le corps de cette journée de réflexion. Les autres thèmes qui y ont été abordés seront présentés dans un prochain numéro...

CRÉER 4.000 PLACES DE QUALITÉ PAR AN

Satisfaire les besoins de chaque parent en 2022 nécessite, selon la Ligue, la création de 4.000 places de qualité par an. Cela représente donc 40.000 places supplémentaires sur 10 ans, pour un total de 77.000 places. Ce nombre de places tient compte de l'occupation d'une place par plusieurs enfants (occupation successive et simultanée - temps partiels). Elle repose sur une estimation des besoins, à revoir selon l'évolution de la situation des familles.

Ces places supplémentaires requièrent bien entendu de mobiliser des moyens financiers très importants (Fédération, Régions et Communes). Elles devraient par ailleurs être réparties de manière à rééquilibrer l'offre d'accueil, actuellement très variable d'une Commune à l'autre, à limiter les déplacements des parents (création de places dans les bassins de vie des parents) et à ne pas renforcer les inégalités.

La Ligue demande en outre de garantir le maintien des milieux d'accueil subventionnés par le FESC fédéral, après le transfert de ses compétences aux Communautés/Régions, et de prendre en compte l'évolution des besoins (accueil d'urgence, flexible, d'enfants malades, extra-scolaire).

Denis LAMBERT, Directeur général de la Ligue des Familles a exprimé l'idée qu' : « *Un accueil de qualité ne coûte pas, c'est son absence qui coûte* ». Un accueil de qualité favorise en effet la réussite scolaire, l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté et le travail...

L'ACCUEIL MOINS CHER

La Ligue souhaite faire baisser la participation financière des parents les plus modestes (ceux qui paient le prix le plus bas prévu dans le barème ONE), rendre ce barème plus progressif et le généraliser à l'ensemble des milieux d'accueil 0-3 ans.

Ce thème a fait l'objet d'un atelier, au cours duquel l'étude menée actuellement par la Ligue à propos de la Participation Financière des Parents (PFP) a été présentée. D'autres intervenants dans cet atelier ont mis en évidence que les Communes bruxelloises disposant du moins de places d'accueil sont aussi celles dont les habitants sont les plus pauvres. Différentes pistes de réflexion ont été présentées. Elles devront être étudiées, en prenant en compte l'ensemble des paramètres : le coût pour les parents, le financement des milieux d'accueil et les moyens budgétaires mis à disposition de l'ONE.

ENCOURAGER L'ONE À SOUTENIR LES ACTEURS

La Ligue et les professionnels présents du secteur de l'accueil d'enfants 0-3 ans ont exprimé leurs demandes à l'ONE, représenté par son Administrateur général, Benoît PARMENTIER. Ce dernier y a expliqué qu'il croit aux bénéfiques du croisement d'idées. Concrètement, il a annoncé que ces demandes et idées alimenteront la future réforme des milieux d'accueil, au même titre que les initiatives d'autres organisations¹. Ce travail se fera, notamment, à travers la synthèse des différentes contributions qui sera réalisée par le Conseil d'avis, à la demande du Conseil d'Administration de l'ONE. Une manière de réaliser cette modification en concertation avec le secteur et de dégager une vision commune...

Quelles sont ces demandes ? Celles de la Ligue portent sur la **facilitation de la prise d'initiative des porteurs de projet d'accueil**. Comment ?

- En soutenant les porteurs de projets, notamment via la mise en place d'un guichet unique², en créant des commissions locales de l'accueil, en encourageant la concertation avec les pouvoirs publics.
- En améliorant les outils de la programmation des places d'accueil, par une évaluation précise des besoins des parents, des critères de sélection des projets par bassin et en tenant mieux compte de la diversité des besoins et en organisant une programmation qui couvre une période de 5 ans.
- En simplifiant les modes de financement des milieux d'accueil par les différents pouvoirs subsidiant.

Ses demandes portent par ailleurs sur le **soutien des milieux d'accueil existant**. Comment ?

- En distinguant les normes d'encadrement en personnel des enfants, des autres normes à appliquer plus souplesment.
- En veillant à mieux prendre en compte la réalité des milieux d'accueil qui pratiquent plusieurs formules d'accueil.
- En conciliant la mise en œuvre des normes de qualité et la rencontre des besoins des parents, à mieux estimer et prendre en compte.
- En gérant de manière centralisée les demandes d'inscriptions, ce qui permettrait, d'après la Ligue, de mettre fin au système de la liste d'attente.



D'AUTRES INTERVENANTS ONT EXPRIMÉ DES DEMANDES QUE L'ON PEUT RÉSUMER EN :

- élargir l'accès aux formations continues agréées et subventionnées par l'ONE, dont les séances devraient être plus nombreuses ;
- faire évoluer leurs contenus pour le personnel d'encadrement, selon son profil (formations intégrant l'évolution de la société, au management, au secret professionnel, à la gestion de la maltraitance, ...) ;
- simplifier les démarches administratives (Intervention Accueil, à remplacer par une baisse du prix payé par les parents, et modalités de subventionnement, ...) ;
- réaliser une enquête de satisfaction auprès des parents ;
- subventionner davantage le personnel des milieux d'accueil subsidiés par l'ONE (absence/remplacement, 7h36 de travail par jour alors que le milieu d'accueil est ouvert davantage, subventionner le personnel logistique, ...) ;
- mieux prendre en compte la perte financière pour le milieu d'accueil due à l'augmentation des absences motivées des enfants ;
- optimiser l'occupation des places existantes ;
- stabiliser les prélèvements au titre de rétrocession, pour les crèches et préguardiennats, en augmentant le montant pivot, inchangé depuis 2003, alors que la PFP augmente (barème indexé chaque année).

¹ Voir Flash Accueil n° 13.

² Le « Guichet de l'information de l'accueil » existe à l'ONE : il a pour fonction de soutenir les Pouvoirs organisateurs pour mener à bien leurs projets.
Tél. : 02 542 14 45 - Courriel : guichet.info@one.be

MESSAGE REÇU 5 SUR 5...

Benoît PARMENTIER a notamment rappelé que la réforme de l'ONE de 2002 a permis d'apporter plus de soutien au secteur, à travers la création de nouveaux services et fonctions : soutien à la parentalité, Agents Conseil, Conseillers pédagogiques, ...

Il a par ailleurs exprimé la volonté d'encore accentuer la logique de gestion par projets et d'améliorer la collaboration avec les organismes scientifiques, les Universités, ...

A titre d'exemples, il a épinglé deux projets en cours :

- la recherche-action « Article 114 – Formations initiales ». Ses objectifs ? Analyser les formations requises (accueil et encadrement), construire des passerelles et formuler des propositions d'adaptation des législations et des recommandations au Gouvernement ;
- la signature de protocoles d'accords avec les Régions, en vue de mobiliser des subsides à l'infrastructure et en personnel visant à créer de nouvelles places d'accueil.

UN SEUL MINISTÈRE ?

Neuf Ministres sont concernés par la politique d'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. La dispersion des niveaux de pouvoirs nuit à la cohérence des décisions et à la prise en compte des défis actuels et futurs. La Ligue propose de débattre d'une politique éducative globale, en créant un Ministère unique de l'éducation des enfants. Ce débat associerait les élus, les partenaires sociaux, les acteurs associatifs et les usagers.

AUTRES THÈMES...

D'autres thèmes ont été abordés et débattus :

- les priorités politiques d'accueil du Gouvernement pour l'accueil de l'enfance à Bruxelles et en Wallonie ;
- envisager les politiques d'accueil avec des retours sur investissement ?
- rencontrer une diversité des besoins ?

Nous y reviendrons dans une prochaine édition... Nous vous fixons également rendez-vous pour la prochaine étape de ce Tour des initiatives.

Elle concernera la journée organisée par le RIEPP : « Accueillir la diversité des familles : contextes variés, pratiques partagées ». A suivre...

Bernard GEERTS,
Conseiller à la Direction Milieux d'accueil 0-3 ans

POUR EN SAVOIR PLUS :

- www.citoyenparent.be





UN MÉLANGE D'ÉPICES À DÉCOUVRIR

LE CURRY

Le curry est un mélange d'épices originaire d'Inde. Les variétés sont nombreuses mais il contient généralement de la cannelle, du cumin, de la coriandre, du curcuma, du gingembre, du poivre, de la cardamome, des clous de girofle...

En fonction du mélange, le curry peut être doux ou très piquant. Sa couleur varie du blanc au brun en passant par le jaune, le rouge et le vert. Le curry doux est très parfumé et peut être utilisé dans les plats pour enfants. Le lait de coco y est souvent associé et permet d'adoucir le côté piquant.

CURRY DE POULET TRÈS DOUX À LA POMME

Temps de préparation : 35 minutes

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients

- 30 g de blanc de poulet (escalope)
- 1 pomme (reinette ou golden)
- ¼ de citron
- 200 ml de lait
- 1 cuillère à café d'huile de colza
- 1 cuillère à soupe de noix de coco râpée
- 1 petite pincée de curry doux



Préparation

- Laver, peler et couper la pomme en petits dés, en éliminant les parties dures du centre et les pépins.
- Arroser la pomme avec le jus de citron pour l'empêcher de noircir.
- Couper l'escalope en petits dés.
- Placer les dés de poulet et de pommes dans une casserole avec le lait et le curry doux.
- Mélanger et laisser mijoter pendant 20 minutes sur feu doux.
- Ajouter la noix de coco et l'huile, mélanger et cuire encore pendant 5 minutes.

UN PETIT GOÛTER ÉPICÉ¹ !

Une tranche de pain d'épices, un verre de lait et des quartiers d'orange à la cannelle

PAIN D'ÉPICES (ALLÉGÉ)

Temps de préparation : 25 minutes

Temps de cuisson : 45 minutes

Ingrédients

180 g de farine
1/2 paquet de levure chimique
100 g de cassonade
1 cuillère à café de cannelle
1 cuillère à café de gingembre moulu
125 g de miel
20 cl de lait demi-écrémé



Préparation

- Préchauffer le four à 170°C.
- Dans un robot, mélanger la farine, la levure, la cassonade et toutes les épices.
- Dans une casserole, faire chauffer le lait à feu doux, sans le laisser bouillir.
- Lorsque le lait est tiède, mettre le miel puis mélanger le tout.
- Verser le tout dans un moule à cake et enfourner 45 minutes.
- Laisser refroidir le pain d'épices avant de le découper en tranches.

QUARTIERS D'ORANGE À LA CANNELLE

Ingrédients

1kg d'Oranges
Fleur d'oranger
1 cuillère à café de cannelle en poudre

Préparation

- Peler les oranges à vif.
- Couper des tranches fines.
- Placer les tranches en rosaces.
- Saupoudrer de fleur d'oranger et de cannelle selon votre goût.



¹ Cette recette ne convient pas aux enfants de moins de un an. Le miel est en effet déconseillé avant un an car on ne peut exclure la présence d'une bactérie capable de produire des toxines chez le tout petit enfant.



L'ACQUISITION DU LANGAGE, AUSSI IMPORTANT QUE SES PREMIERS PAS ?

Le colloque organisé le 4 octobre à Mons par le Conseil Scientifique du Hainaut a rassemblé plus de 400 personnes autour des « conditions » à mettre en place pour favoriser la communication et le développement langagier de l'enfant.

Le Professeur **Hubert Montagner**, de Bordeaux, en a développé trois :

- *La sécurité affective* : fondement de la confiance en soi, en l'autre, de l'estime de soi. Il faut à l'enfant une personne qui ne le juge pas, ne le renvoie pas à ses difficultés, l'autorise à libérer ses émotions...
- *Le respect des rythmes de développement, des rythmes d'acquisition et des équilibres biopsychologiques* (exemple/ rythme veille-sommeil) : l'enfant doit pouvoir prendre ses repères.
- *L'alliance du corps et de la pensée*, par un aménagement de l'espace qui permette à l'enfant la conquête de l'environnement, dans toutes ses dimensions.

Madame **Christelle Maillart**, logopède à l'Ulg, a abordé le fait que pour les enfants ayant un trouble langagier, la qualité du langage qui leur est adressé est plus importante que pour leurs pairs.

Malheureusement, en raison même de ce retard, l'adulte éprouve plus de mal à ajuster son langage.

En quelques mois s'installe une spirale négative avec des interactions moins riches: le langage qui lui est adressé devient basique et seulement utilitaire.

Quelques conseils pour enrayer cette spirale :

Utiliser :

- *des stratégies centrées sur l'enfant* (attendre qu'il initie l'interaction, se mettre physiquement à sa hauteur),

- *des stratégies de promotion de l'interaction* (l'encourager à prendre son tour, à poser des questions) et
- *des stratégies de modelage du langage* (reformuler, ajouter à un mot, des éléments tels que couleur, grandeur...).

Madame **Diane Drory**, psychologue-psychanalyste, a abordé les surdités de l'adulte : celles qui nous empêchent d'écouter, d'être vraiment attentifs à ce que l'enfant cherche à dire, d'accueillir favorablement ce qu'il dit, quelle qu'en soit la forme.

Les mots n'ont pas toujours chez l'enfant le même sens que chez l'adulte, des malentendus peuvent ainsi se mettre en place.

Etre à l'écoute c'est aussi favoriser des espaces de silence pour que puisse surgir une parole vraie. C'est surtout ne pas empêcher la parole et la communication : TV allumée en permanence, tétine qui tue les pourquoi ...

Il est impossible à l'enfant de trouver clairement sa place, s'il n'y a pas un autre pour entendre qu'il existe et qu'il a des choses à communiquer ...

POUR EN SAVOIR PLUS :

- www.one.be
→ Média
→ Airs de familles n°381
« B.A. BA-BA ? »

Thérèse SONCK
Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)

UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE DANS LE SECTEUR DES HALTES ACCUEIL ET DES LIEUX DE RENCONTRE...

Depuis le mois d'octobre 2012, l'ONE réalise, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, une recherche sur les lieux de rencontre enfants et parents et les haltes accueil.

Cette recherche s'inscrit dans une volonté de valoriser les pratiques et spécificités de ces lieux et de soutenir leur existence sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles. Par ailleurs, elle vise également à identifier les leviers d'action sur lesquels agir pour activer ces structures par rapport à l'accueil des familles en situation de précarité. A terme, les données récoltées devraient fournir une meilleure vision globale des lieux de rencontre enfants et parents et des haltes accueil.

La recherche est articulée autour de deux phases principales : une phase quantitative, suivie d'une phase qualitative.

La première phase consiste à récolter des informations quantitatives sur les lieux de rencontre enfants et parents et les haltes accueil, via un questionnaire commun, constitué en grande partie de questions fermées. Ce questionnaire sera envoyé début du mois

de décembre à l'ensemble des lieux de rencontre enfants et parents identifiés par l'ONE, ainsi qu'aux milieux d'accueil autorisés dans le 8° de l'article 2 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant réglementation générale des milieux d'accueil (2003)¹.

La phase qualitative sera réalisée auprès d'un échantillon de structures qui sera constitué suite aux résultats de la première phase.

En cette période de fin d'année, nous comptons sur la précieuse collaboration des 133² responsables de projets qui, par le temps qu'ils consacreront à cet état des lieux, contribueront au développement de la valorisation des connaissances et spécificités sur ce secteur de l'accueil.

A épingler pour la fin juin 2013 : les résultats de cette démarche exploratoire, porteuse de pistes de recommandations pour la reconnaissance d'un secteur de l'accueil et de l'accompagnement en pleine croissance !

Pour toute question relative sur cette recherche : RAaccueilatypique@one.be

Anne BOCKSTAEL
Responsable Service MANS
Direction 0-3

¹ Art 2, 8° : Tout autre milieu d'accueil organisant l'accueil d'enfants âgés de 0 à 6 ans de manière régulière sous une autre forme que celles visées dans les 1° à 7° [crèche-prégardiennat-maison communale d'accueil de l'enfance-maison d'enfants-crèche parentale-service d'accueillants(m/f) conventionnés-accueillant (m/f) d'enfants] , pour autant que celui-ci ne soit pas exclu par l'article 6, §3 du Décret portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (2002).

² Donnée au 04/12/2012

2008

2009

2010

2011

2012

2013

Cette rubrique vous permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, pour vérifier si vous avez bien reçu les dernières communications envoyées aux milieux d'accueil 0-3 ans.

Pour votre facilité, nous les reprenons dans un tableau, classées par ordre chronologique (de la plus récente à la plus ancienne) et par type de destinataire :

Milieux d'Accueil Non-Subventionnés — MANS — pour celles qui les concernent exclusivement;

Milieux d'Accueil Subventionnés — MAS — pour celles qui les concernent exclusivement;

Services d'Accueil Spécialisé — SASPE pour celles qui les concerne exclusivement.

Les communications communes à plusieurs secteurs occupent les colonnes qui leur sont consacrées. Lorsque des types de milieux d'accueil sont exclusivement concernés (dans un secteur), ils sont mentionnés.

Il vous en manque une ? Elle est disponible sur simple demande téléphonique (02/542.15.80) ou par courriel (flashaccueil@one.be).

Pour cette dernière édition de l'année **2012**, nous reprenons **l'ensemble des communications envoyées au cours de l'année écoulée.**

MANS	MAS	SASPE
	Pouvoirs organisateur des crèches, crèches parentales et préguardiennats Demandes de subsides : enfants suivant le programme de vaccination (document : « relevé de présences des enfants ») (3/12/2012)	
Enquête Maisons d'enfants (24/10/2012)		
	MCAE et FSO2 - Intervention de l'ONE d'application au 1^{er} avril 2012 (12/06/12)	
Accueillants autonomes Nouveau forfait pour la déduction des frais professionnels des accueillants d'enfants autonomes (mai 2012)		
	Crèches, crèches parentales, crèche permanente, préguardiennats, structure sauvegardées par le Fonds de solidarité (volet2), MCAE et SASPE Commande annuelle d'imprimés (2013) pour les consultations des milieux d'accueil (04/05/12)	
	SAEC - Interventions de l'ONE d'application au 1^{er} avril 2012 (10/04/12)	
	Subsides à l'équipement (19/03/12)	
	MILAC collectifs et SASPE - Bons de commande du matériel et des fournitures pour les consultations (27/02/12)	
	Déductibilité fiscale des frais de garde d'enfants exercice 2012 - revenus 2011 - (24/02/12)	
	SAEC - Temps de prestation des accueillantes conventionnées (16/02/12)	
	Crèches, crèches parentales, préguardiennats et SASPE organisés par crèches - Honoraires médicaux (03/02/12)	
	MCAE - Intervention de l'ONE au 01/01/12 - (24/01/12)	
	Vaccins (05/01/12)	

compréhension des réalités

DYNAMIQUE

CONVIVIALITÉ

Échange

intégration

projets

Qualité Ouverture

richesse

BIENVEILLANCE

Continuité

convivialité



Nos bonnes résolutions pour 2013

IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 12 48
02 542 15 80

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Amal ALAOUÏ
Sylvie ANZALONE
Marie-Paule BERHIN
Anne BOCKSTAEL
Gaëlle BUISSERET
Nathalie CLAES
Marylène DELHAXHE
Bernard GEERTS
Nathalie GENON

Docteur GILBERT
Eddy GILSON
Rose-Marie JACQUES
Najad JERROUDI
Laurence MARCHAL
Katrine MICHEL-GOFFAUX
Lucia PEREIRA
Thérèse SONCK

Remerciements
au Comité d'accompagnement
MISE EN PAGE
Dominique VINCENT
Corinne DUJARDIN

EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles
TIRAGE 5500 exemplaires

N° D'ÉDITION D/2012/74.80/114



ONE.be